



# 2<sup>ÈME</sup> BUDGET PARTICIPATIF



Déposez  
**VOS**  
idées!

**pour 2020**

sur [budgetparticipatif.saintjeandebraye.fr](http://budgetparticipatif.saintjeandebraye.fr)





# Déposez VOS idées !

**La Ville de Saint-Jean de Braye lance son deuxième budget participatif !**

**Avec le budget participatif, les habitants peuvent affecter une partie des finances de la Ville (200 000 €). Concrètement, il s'agit de présenter une idée ou un projet, de le déposer sur la plateforme dédiée sur le site internet de la Ville :**  
**[budgetparticipatif.saintjeandebraye.fr](http://budgetparticipatif.saintjeandebraye.fr)**

En 2018 a été lancé le premier budget participatif abraysien: 108 idées ont été déposées, 47 ont été validées par le comité de suivi citoyen, et au final ce sont 13 projets pour une valeur totale de 200 000 € qui ont été retenus grâce aux votes des habitants. Ils vont se réaliser progressivement en 2019 et 2020.

# Participez au prochain budget participatif !

**Vous avez du 15 octobre au 20 décembre pour déposer vos projets.**

## Qui peut déposer des idées ?

Toute personne physique ou morale sans condition de nationalité, ni de domiciliation. Les projets peuvent être déposés par un individu, un groupe d'individus, une association. De même, un groupe d'écoliers, de collégiens ou de lycéens peut déposer une idée.

En résumé : même les mineurs et les non abraysiens peuvent participer !

## Quel type de projets ?

- Être en adéquation avec les principes de la démarche « Saint-Jean de Braye, Ville en Transition » dont le but est de permettre à notre territoire de s'organiser pour répondre aux enjeux climatiques et sociaux.
- Être réalisé sur le territoire de Saint-Jean de Braye, au sein d'un espace accessible au public (domaine public, domaine privé communal).
- Viser l'intérêt général. Respecter les valeurs de transparence, d'égalité, de respect et de solidarité
- Correspondre à une dépense d'investissement (ex : aménagement, achat de matériels etc.) et non une dépense de fonctionnement (ex : recrutement de personnel, prise en charge de loyers etc.).

## A vos agendas !

### ÉTAPE 1

**15 octobre 2019 à 18 h**

**Soirée de lancement, au Pôle Économie Sociale et Solidaire, 6-10 avenue François Rabelais.**

Venez poser vos questions, échanger des idées et rencontrer les porteurs d'idées de la première édition.

### ÉTAPE 2

**Du 15 octobre au 20 décembre 2019**

**Déposez vos idées sur la plateforme web**

### ÉTAPE 3

**Etude de faisabilité sur 3 mois**

Phase d'analyse par les services concernés des idées sur le plan de

la faisabilité, ce qui déterminera la recevabilité des idées. Un comité de suivi citoyen constitué d'élus, d'habitants, de techniciens et de représentants des comités de quartier arrêtera la liste des projets soumis au vote.

### ÉTAPE 4

**Vote en avril 2020**

Chaque citoyen (même les mineurs et les non abraysiens) pourra voter sur la plateforme pour 3 projets.

### ÉTAPE 5

**Annnonce des lauréats en mai 2020 et préparation des groupes de travail pour la réalisation des projets élus.**

## Liste des 13 projets adoptés en 2019 :

- Une bricothèque pour mutualiser outils et matériels: 20 000 €
- Une tyrolienne en bord de Loire: 50 000 €
- Un vélo bus pour le ramassage scolaire: 15 000 €
- Des fleurs pour tous, du nectar pour les abeilles: 3 000 €
- Piste d'apprentissage de sécurité routière à vélo pour les enfants: 20 000 €
- Promenade et détente au parc de Coquille: 30 000 €
- Un fab lab pour tous « laboratoire de fabrication »: 15 000 €
- Paillage végétal en libre-service: 800 €
- Un potager de collégiens: 5 000 €
- Des kits « écologie et bien-être » dans les écoles: 4 500 €
- Des agrès de fitness face à la Loire: 15 000 €
- Un troc de plantes: 7 500 €
- Des abris pour vélos devant les équipements de la ville : 10 000 €

Déposez  
**VOS**  
idées!  
**pour 2020**

Rendez-vous sur  
**[budgetparticipatif.saintjeandebraze.fr](http://budgetparticipatif.saintjeandebraze.fr)**



SAINT-JEAN  
DE BRAYE

Contact mail :

**[budgetparticipatif@ville-saintjeandebraze.fr](mailto:budgetparticipatif@ville-saintjeandebraze.fr)**

**02 38 52 41 49**